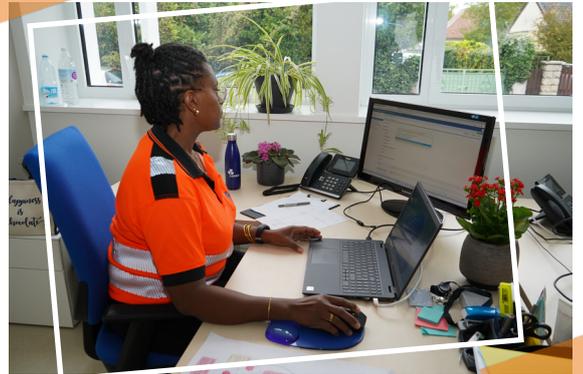




CONTRÔLEUR·EUSE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT



LE PROFIL



Relationnel
avec les usagers



Autonomie



Organisation



Rigueur

LES MISSIONS

- Instruction des demandes d'urbanisme (Permis de construire, Déclaration préalable, Certificat d'urbanisme...).
- Instruction technique des demandes de raccordement.
- Organisation des contrôles de conformité des branchements.
- Études détaillées sur les branchements des particuliers.



LES ATTENDUS

- BAC + 2
- Connaissance du domaine de l'assainissement et des grands principes de fonctionnement
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B impératif